

**Evaluer en français – repère pour les enseignants.**  
**VOLET 1 – REPERES SUR L’EVALUATION.**

Ce document constitue un repère pour les équipes dans le cadre des changements dans l’évaluation des élèves.

Il est évolutif et sera complété au fur et à mesure des publications nationales et académiques.

Il ne constitue pas un modèle mais se veut une aide à la réflexion sur l’évaluation pour les équipes de français.

**I – Les grands principes :**

On se réfère, entre autres, aux textes suivants :

**>Loi d’orientation du 08 juillet 2013**

« Faire évoluer les modalités d’évaluation et de notation des élèves :

« Les modalités de la notation des élèves doivent évoluer pour éviter une notation-sanction à faible valeur pédagogique et **privilégier une évaluation positive, simple et lisible valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensibles par les familles.** En tout état de cause, **l’évaluation doit permettre de mesurer le degré d’acquisition des connaissances et des compétences ainsi que la progression de l’élève.**

**>Décret du 31 décembre 2015 relatif à l’évaluation des acquis scolaires des élèves et au livret scolaire, à l’école et au collège (JO du 3 janvier 2015) :**

« **L’évaluation des acquis** de l’élève, menée en référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture pour le collège, est réalisée par les enseignants, avec, le cas échéant, la collaboration de l’équipe éducative. **Elle a pour fonction d’aider l’élève à progresser et de rendre compte de ses acquis.** Les élèves ainsi que les parents ou le responsable légal sont informés des objectifs, des modalités et des résultats de cette évaluation. »

**II – L’évaluation :**

EVALUER, c’est à la fois :

- Prendre des indices – quantitatifs/qualitatifs- d’un degré de maîtrise d’une compétence à TRAVERS DES SITUATIONS d’évaluation.
- Prendre une décision à partir de ces indices.

**A – Les fonctions de l’évaluation :**

-aide à l’apprentissage (pour l’élève)

-moyen de réguler l’enseignement (pour l’enseignant)

-reconnaissance des acquis (pour l’élève, pour les enseignants, pour les familles)

**B- Les temps de l’évaluation :**

*(paragraphe issu de la présentation de mesdames Bouysse et Burban, inspectrices générales, au séminaire académique de l’encadrement des 22 et 23 février 2017).*

-au fil des séances : évaluations usuelles intégrées au processus d’enseignement/apprentissage, diagnostiques et formatives autant que possible (informant les élèves de leurs points forts et faibles, des progrès réalisés et à effectuer).

-en fin de période : évaluation des acquis dans les **champs disciplinaires**, par rapport aux **objectifs déterminés pour la période** avec, à l’école élémentaire, quatre «niveaux» (objectifs d’apprentissage non atteints; partiellement atteints ; atteints ; dépassés) et au collège, des notes ou toute autre forme de positionnement.

**Evaluer en français – repère pour les enseignants.**  
**VOLET 1 – REPERES SUR L’EVALUATION.**

-en fin de cycle : évaluation des acquis dans les **domaines du socle** sur une échelle à quatre niveaux (maîtrise insuffisante ; fragile ; satisfaisante ; très bonne). Opération qui oblige à mettre en relation les «éléments travaillés» (issus des programmes disciplinaires) et les domaines ou sous-domaines du Socle Commun de Compétences, de Connaissances et de Culture.

**C - Par conséquent :**

>Il importe de bien déterminer la (ou les) fonctions de chaque évaluation réalisée dans la vie quotidienne de classe.

>Tous les travaux d’évaluation ne concourent pas à l’établissement du bilan périodique.

>Tous les travaux d’évaluation ne comportent pas les mêmes grilles d’évaluation.

>Les indications sur les copies ou sur les bilans comportent des appréciations SUR LES ACQUIS de l’élève et non sur le comportement de celui-ci et indiquent à l’élève COMMENT PROGRESSER.

**III – La communication de l’évaluation :**

Ne pas perdre de vue que ces documents servent à :

-communiquer avec les familles (ils doivent donc être **LISIBLES et COMPREHENSIBLES**)

-donner des indices aux équipes pour la suite du parcours de l’élève.

- Les bilans périodiques sont nourris par des évaluations menées dans chaque discipline.
- Les bilans de fin de cycle sont nourris des informations tirées des bilans périodiques et des situations d’évaluation sommatives qui évaluent plus largement les acquis du socle. Le français intervient dans le positionnement de chaque élève pour les compétences 1, 2 3 et 5.  
-voir les documents académiques repères pour le cycle 4 et repères pour le cycle 3)  
-voir également les situations d’évaluation des niveaux de maîtrise du socle commun en français.

Cycle 3 : en préparation

[Cycle 4](#)

-voir également les documents d’accompagnement nationaux pour les acquis du socle commun de connaissances, de compétences et de culture :

[Eléments d’appréciation du niveau de maîtrise satisfaisant en fin de cycle 3](#)

[Eléments d’appréciation du niveau de maîtrise satisfaisant en fin de cycle 4](#)